



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la
Migration et le Développement

Réunion Thématique de Haut Niveau

« Migration et développement en 2022 : le rôle de la coopération en matière de migration ; de nouveaux acteurs pour un nouveau contexte »

12 & 13 mai 2022

Madrid, Espagne

Ministère des Affaires Étrangères, Union Européenne et Coopération,
Plaza Marqués de Salamanca 8, 28006

Document
final



Sous la Co-présidence de l'Espagne et du Sénégal

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Dans le cadre du programme de soutien au Dialogue Afrique-UE sur les migrations et la mobilité (MMD)

Introduction

Réunion thématique de haut niveau sur le lien entre Migration et Développement :

- Co-présidée par l'Espagne et le Sénégal ;
- Fait écho aux priorités du domaine 1 du Plan d'action de Marrakech 2018-2020 sur la migration légale et la mobilité ;
- La réunion a attiré un public varié de plus de 100 participants dont 77 en présentiel et 32 intervenants.

Objectif général de la réunion : Actualiser les connaissances des partenaires du Processus de Rabat et stimuler la réflexion sur la manière dont la coopération au développement peut contribuer plus efficacement à la prise en compte des causes profondes des migrations, tout en capitalisant sur les effets positifs de la migration.

Résultats attendus de la réunion : Formuler des points clés et des orientations pour le Processus de Rabat, en tant que dialogue et plateforme de coopération régionale sur la migration et le développement et formuler des points clés et des orientations pour les praticiens et techniciens afin de les guider dans la mise en œuvre d'actions dans ce domaine.

Le présent document donne un aperçu des principales **conclusions de la réunion**, ainsi que des **défis et opportunités** liés au nexus entre migration et développement.

• Cérémonie d'ouverture de haut niveau

La cérémonie d'ouverture de haut niveau a réuni Mme Pilar Cancela Rodriguez, Secrétaire d'État à la Coopération internationale, M. Moïse Diardiégane Sarr, Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, chargé des Sénégalais de l'Extérieur, M. Francesco Luciani, Chef d'Unité – Migration et Déplacements forcés au sein de la DG INTPA et Mme Monica Zanette, Coordinatrice principale, Projet de soutien au Dialogue UE-Afrique sur la migration et la mobilité (MMD) de l'ICMPD.

Tous se sont accordés à dire que le Processus de Rabat a, depuis sa création en 2006, constamment promu le potentiel positif de la migration régulière et le rôle clé de la diaspora pour les pays d'origine, de transit et de destination. Il a été rappelé que la gestion de la migration était un défi commun et qu'il appartenait à tous de **faire de la migration un phénomène de plus en plus sûr, volontaire, ordonné et régulier**. Les intervenants ont également mentionné que le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) avait permis de mettre en œuvre des actions concrètes, tant sur le plan sécuritaire que sur l'approche migration et développement et qu'il était important de continuer dans la voie d'une approche globale et commune de la migration dans le cadre du nouvel instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale « NDICI - l'Europe dans le monde » et des « Team Europe » ou « Equipe Europe. »

• Le lien entre migration et développement : état actuel du débat

Cette première séance visait à donner un aperçu de **l'état actuel du débat et des évolutions récentes** dans le domaine des migrations et du développement mais également d'évoquer **les causes profondes de l'émigration** qui constituent une question prioritaire pour la coopération entre l'Afrique et l'Europe. Cette séance a permis d'avoir un « double débat » : d'une part, les effets de la migration sur le développement et, de manière complémentaire, les effets du développement sur la migration.

La migration constitue un facteur de développement à la fois dans les pays d'origine et de destination

La migration constitue un facteur de développement dans les pays d'origine, notamment dans la mesure où
1) l'émigration agit comme une soupape de sécurité pour le marché du travail, 2) les transferts de fonds

représentent une source de financement pour le développement, 3) les diasporas sont un moteur du développement social et 4) la circulation des cerveaux contribue à renforcer le capital humain et l'innovation.

La migration constitue également un facteur de développement dans les pays de destination étant donné que 1) l'immigration contribue à réduire l'inadéquation des compétences, 2) les immigrés élargissent le marché intérieur, 3) les immigrés contribuent au financement des systèmes de protection sociale et 4) l'immigration peut favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise.

Recommandations pour maximiser les apports bénéfiques de l'émigration dans les pays d'origine :

- Investir dans le développement des compétences dans les pays d'origine afin de favoriser l'accumulation de capital humain ;
- Contribuer à réduire les coûts des transferts de fonds et investir dans la formation financière ;
- Financer des projets de la diaspora dans les pays d'origine ;
- Développer des programmes de retour orientés vers l'investissement productif.

Recommandations pour maximiser les apports bénéfiques de l'immigration dans les pays de destination :

- Soutenir l'éducation et investir dans la protection sociale et les services de santé pour favoriser l'intégration des immigrés dans les pays de destination.

Les effets du développement sur la migration : les causes profondes de l'émigration

Dans l'étude « [Immobilité sociale versus mobilité sociale – l'émigration internationale récente au Sénégal](#) », Nelly Robin, Directrice de recherche au sein de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) parvient à **trois constats clés** : 1) il convient de se placer du point de vue des acteurs de la migration (candidats à l'émigration, migrants et familles), 2) il faut dépasser les déterminants extérieurs (économiques et démographiques), et 3) il faut s'affranchir de l'idée selon laquelle les causes des migrations « irrégulières » et celles des migrations « régulières » seraient différentes. L'émigration est envisagée comme une alternative à l'immobilité sociale (échec scolaire, sentiment de déclassement) et en réaction à l'inégalité des chances. L'émigration ne supprime pas les inégalités mais les transforme en modifiant les hiérarchies habituelles (l'aîné est privé de son autorité, le cadet est celui qui migre pour répondre aux besoins familiaux). **Ce sont donc moins les inégalités entre le Sud et le Nord que l'inégalité des chances dans le pays d'origine qui explique l'émigration.** Cette dernière constitue un enjeu majeur de la gouvernance économique et politique des pays d'origine.

Les effets du développement sur la migration : les défis et les opportunités

Plusieurs défis se posent aujourd'hui lorsque l'on évoque les effets du développement sur la migration, notamment la persistance de la pauvreté en milieu rural, la croissance de la population, la compétition de plus en plus forte pour l'accès et le contrôle des ressources, le contexte de retour à la terre (COVID-19), le faible ancrage du processus de décentralisation dans les réalités locales, les crises géopolitiques (Sahel, Ukraine). Face à ces défis, **plusieurs opportunités sont à saisir pour une gestion durable de la migration**, comme par exemple la territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), les financements innovants, la coopération décentralisée, les opportunités d'investissement et d'accompagnement dans l'agriculture, ou encore l'accès à l'emploi.

Recommandations spécifiques aux collectivités territoriales :

- Faciliter la présence et la participation active des migrants dans les assemblées et conseils territoriaux pour une participation à la prise de décision et au dialogue sur les politiques au niveau local ;
- Valoriser les compétences des migrants et leur double appartenance à des territoires différents d'autant plus qu'ils sont des acteurs importants des collectivités territoriales de leurs espaces d'origine et d'accueil.

Recommandations spécifiques aux migrants :

- Les associations de migrants et les migrants de retour porteurs de projets doivent essayer d'arrimer leurs investissements aux opportunités et priorités identifiées dans les documents politiques ;
- Pour faciliter leur réinsertion dans le tissu économique et valoriser leurs compétences dans le cadre des transferts non financiers (esprit innovant, savoir-faire, etc.), les migrants doivent communiquer avec l'État et ses services déconcentrés.

Recommandations spécifiques à l'État :

- Articuler les investissements de la diaspora avec les politiques d'adaptation au changement climatique et la promotion de l'économie locale ;
- Inviter la diaspora à investir dans des créneaux porteurs grâce à des mesures incitatives (fiscalité, accès aux financements et à l'information, etc.) ;
- Encourager la diaspora à saisir les opportunités disponibles dans les pays d'accueil (partenariats, sources de financement, réseaux, etc.).

• **Bilan et enseignements tirés des actions menées à l'échelle euro-africaine**

Cette première séance visait à dresser un **bilan des différentes actions menées à l'échelle euro-africaine**, notamment dans le cadre du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'UE pour l'Afrique qui avait été créé en 2015. Ces réflexions ont permis d'analyser les politiques et les projets menés ces dernières années pour renforcer le lien entre migration et développement et de se projeter dans la perspective du nouvel instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI - l'Europe dans le monde) et des « Initiatives Équipes Europe » pour les Routes de la Méditerranée Occidentale/Atlantique et de la Méditerranée Centrale.

Du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE (FFU) au nouvel instrument « L'Europe dans le monde » : une place prépondérante accordée au lien entre migration et développement

Le FFU qui a été mise en place en 2015 suite au Sommet de La Valette, notamment pour soutenir le continent africain dans la prise en compte des causes profondes de l'émigration et la lutte contre la migration irrégulière, a permis de financer de nombreux projets d'aide au développement, avec 5 milliards d'euros, qui ont bénéficié à 26 pays africains parmi les plus fragiles et touchés par l'instabilité, le déplacement forcé et la migration irrégulière.

Les diasporas ont joué un rôle moteur dans les projets de développement dans le cadre du FFU, comme l'atteste notamment le projet « Gouvernance, Migration et Développement (GMD) mis en œuvre par l'Espagne et le Sénégal et financé par l'UE. D'autres projets financés par l'UE ont impliqué les acteurs de la diaspora, comme le projet [InclusiFI](#) financé par l'AECID et la Caisse des dépôts italienne (CDP) qui vise à faciliter l'accès au financement pour les petites entreprises mais également la plateforme [PRIME Africa](#) dont l'objectif est d'améliorer la gestion des transferts de fonds et leur utilisation pour un impact sur le développement en Afrique.

Tandis que, dans le cadre du FFU, la migration était vue sous le prisme de l'urgence, le nouvel instrument « NDICI : l'Europe dans le monde » va permettre d'intégrer la migration dans l'ensemble des politiques, notamment les politiques de développement, de migration légale et de retour durable. **Il s'agit d'un changement d'approche, l'UE passant de l'assistance au partenariat**, en aidant les pays partenaires à créer leurs propres structures de gestion des migrations, de renforcement de capacités d'accueil et de réintégration.

Recommandations pour la mise en œuvre du nouvel instrument « L'Europe dans le monde »

- Intégrer les politiques migratoires dans l'ensemble des politiques, notamment les politiques de développement ;
- Mettre en place des législations qui permettent la mise en place concrète des projets et limiter les grippages administratifs et légaux qui freinent la mise en œuvre des projets de développement ;
- Accompagner les institutions en charge des questions migratoires dans l'appropriation de ces projets ;
- Promouvoir la migration légale, le développement et le transfert de talents (étudiants et travailleurs qualifiés) qui bénéficient à la fois aux pays de départ et de destination ;
- Travailler dans un esprit d'appropriation et de partenariat pour que la migration soit mutuellement bénéfique.

La coopération en matière de migration et développement doit être centrée sur les migrants

Le point de vue soutenu par la FIIAPP (Fondation internationale et ibéroaméricaine pour l'administration et les politiques publiques) qui met en œuvre les projets de coopération espagnols consiste à envisager **les migrants comme des agents de changement**. Il convient de repenser la manière dont on aborde et dont on gère la migration. Pour cela, il faut 1) renforcer les voies légales de la migration, 2) assurer la protection des personnes déplacées et réfugiées, et 3) privilégier la migration circulaire qui est aussi importante pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil.

Recommandations proposées par la FIIAPP :

- Être attentif à la manière dont on lie migration et sécurité étant donné que la traite d'êtres humains et le trafic de migrants sur les routes migratoires constituent des crimes qui doivent être punis ;
- Soutenir les migrations de retour dans une perspective durable ;
- Envisager les migrants comme des forces de développement et des acteurs de la migration circulaire qui bénéficient à la fois aux pays de départ et aux pays de destination ;
- Centrer les politiques migratoires sur les migrants et les personnes.

Quelques exemples d'initiatives centrées sur le lien entre migration et développement

Le Fonds pour la Migration et le Développement : un exemple de coopération entre l'Espagne et la CEDEAO

Le Fonds Espagne-CEDEAO pour la migration et le développement, doté de 10 millions d'euros, soutient la Commission et les États membres de la CEDEAO dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'approche commune de la CEDEAO en matière de migration, et contribue au financement d'activités liées à la migration et au développement. Il a débuté en 2009 et devrait se terminer en 2023. Le soutien espagnol s'articule autour de trois axes : 1) le renforcement institutionnel des États membres de la CEDEAO ; 2) le financement de projets de la société civile et 3) la création de plateformes nationales et de forums qui intègrent tous les acteurs (institutionnels et de la société civile) ayant des compétences dans le domaine de la migration dans chaque État membre. L'objectif de ces plateformes est de suivre et d'assurer la pérennité des activités financées par le fonds. Ce premier fonds régional sur les migrations a permis de parvenir à plusieurs résultats parmi lesquels la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat et le renforcement de capacités de mise en œuvre des OSC et des États membres en matière de gestion de projets.

Le projet Gouvernance, Migration et Développement (GMD) mis en œuvre par le Sénégal et l'Espagne

Ce projet mis en œuvre par l'Espagne (AECID) et le Sénégal (Direction générale d'appui aux Sénégalais de l'extérieur - DGASE) et financé par l'UE prévoit, à travers des fonds régionaux et nationaux, un appui aux migrants de retour, aux potentiels migrants et aux associations de migrants. Ces fonds contribuent à lutter contre l'émigration irrégulière et à offrir des perspectives aux populations pour renforcer leur formation, leur insertion professionnelle et contribuer au développement de leur pays, le Sénégal. Grâce à ce projet, des BAOS (Bureaux d'Accueil, d'Orientation et de Suivi) ont été mis en place dans les 14 régions du Sénégal pour 1) accompagner la réintégration socio-économique des migrants de retour (accueil, assistance, orientation et suivi), 2) informer sur les opportunités d'investissement, de formation et d'emploi, 3) sensibiliser les potentiels migrants et leurs familles sur les dangers de la migration irrégulière, 4) accompagner et renforcer les capacités des porteurs de projets et 5) promouvoir la région comme destination attractive pour l'investissement et la réinstallation.

• Le pouvoir des diasporas en tant qu'agents de changement

Plusieurs facteurs clés de succès permettent de renforcer l'engagement des diasporas

Lors des discussions, **plusieurs facteurs clés de succès** pour l'engagement des diasporas ont été évoqués :

- Intégrer l'engagement des diasporas à d'autres politiques sectorielles (politique de protection sociale, politiques foncières et fiscales, etc.) ;
- Soutenir l'engagement des diasporas au niveau local (intégrer l'engagement des diasporas dans les plans de développement des pays) ;
- Bien connaître les acteurs de la diaspora pour segmenter les actions (actions sur mesure) ;
- Mettre en place un cadre institutionnel favorable (implication des diasporas dans le processus de conduite des affaires de leur pays), à l'image du **Sénégal** dont la diaspora participe aux élections de leur pays ou encore à l'image de la **Belgique** qui a mis en place son premier cadre stratégique en matière de migration et développement durable (incluant l'engagement de la diaspora) en 2021 ;
- Prendre en compte et sensibiliser l'ensemble des acteurs (institutions, organisations internationales, OSC, etc.) aux enjeux portés par les diasporas ;
- Mettre en place des partenariats public-privé.

Quelques exemples d'initiatives d'engagement des diasporas

La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora (EUDiF)

EUDiF est une initiative pilote financée par la Direction générale des partenariats internationaux de l'Union européenne (DG INTPA) dont l'objectif est de consolider les efforts d'engagement de la diaspora pour le développement. Cette facilité repose sur un **accompagnement sur mesure des acteurs de la diaspora** pour bien comprendre leurs besoins et mettre en place les conditions de pérennisation des actions qui leur sont dédiées. Cette initiative vise à 1) faciliter l'accès aux connaissances sur les diasporas au moyen d'une carte interactive (fiches pays donnant un aperçu de la situation politique et juridique dans plus de 100 pays, acteurs clés, analyses régionales), 2) faciliter les échanges entre pairs entre pays, 3) accompagner les diasporas de façon pratique (microprojets), 4) mobiliser l'expertise de la diaspora (placements à court terme d'experts de la diaspora).

EUDiF a organisé en mai 2022 **la deuxième édition du Future Forum** qui a réuni plus de 50 conférenciers et modérateurs pour échanger et examiner différentes pratiques d'engagement de la diaspora du monde entier sur les thèmes de l'entrepreneuriat, de l'investissement, du développement des compétences et de l'innovation verte, plaçant le capital humain au cœur des discussions.

Le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD)

Le PAISD est un dispositif de mobilisation et de soutien aux actions de solidarité et aux initiatives économiques de la diaspora sénégalaise au profit de son pays d'origine. Ce dispositif bénéficie de l'appui financier de l'État du Sénégal, de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement (AFD). Il cible particulièrement les Sénégalais établis en France, en Belgique, en Espagne et en Italie. Ce programme a permis de mobiliser les talents et les compétences de la diaspora à partir de deux dispositifs : 1) en mobilisant les seniors établis dans des pays de résidence et 2) en incluant les jeunes issus de la diaspora par un **système de volontariat de solidarité pour le développement**. Il est capital d'impliquer les jeunes issus des 4^{ème} et 5^{ème} générations de diasporas pour prendre en compte leurs préoccupations et leurs besoins.

Il est aujourd'hui question de mettre en place un **PAISD régional** incluant d'autres pays tels que le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

Approches et expériences belges en matière d'implication des diasporas

Selon l'agence de développement belge Enabel, il existe **quatre domaines importants** en matière d'engagement des diasporas : 1) impliquer les diasporas pour créer des emplois décents, en ciblant les femmes, 2) mettre en place une protection sociale (assurance santé), 3) engager des capitaux et les compétences des membres de la diaspora pour soutenir les investissements des entrepreneurs et 4) mettre en place une migration circulaire ([Projet pilote pour la Mobilité des Entrepreneurs \(PEM\)](#) entre la Belgique et le Sénégal).

• Les jeunes : opportunités d'emplois et esprit d'entreprise

Les discussions ont porté sur les moyens de **créer un contexte d'opportunités pour les jeunes** qui constituent un puissant agent de changement et d'impact positif. Au cours de la table ronde, des entrepreneurs bénéficiant des programmes MEETAfrica et « Building a future - Make it in The Gambia » ont pris la parole et partagé leur enthousiasme et leur fierté quant à leur parcours d'entrepreneur. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de l'impact des activités sur la communauté (source d'inspiration pour d'autres membres de la communauté) et du suivi et de l'évaluation des projets. Il est également apparu évident qu'il est important d'ouvrir de nouveaux domaines d'entrepreneuriat au-delà des domaines traditionnels (sports, culture, industries créatives et impact social).

Quelques exemples de programmes à destination des jeunes et nouveaux entrepreneurs

Créer son entreprise ici et là-bas : le programme MEETAfrica I et II

La Mobilisation Européenne pour l'Entrepreneuriat en Afrique (« MEETAfrica ») a pour objectif de créer des emplois et de favoriser l'innovation en Afrique en soutenant des étudiants en fin de cursus et des jeunes et nouveaux professionnels hautement qualifiés de la diaspora africaine résidant en Allemagne et en France. Ceux-ci sont accompagnés dans leurs projets de création d'entreprises apportant des solutions innovantes dans les secteurs agricole, industriel ou des services de leur pays d'origine. Le programme sélectionne des jeunes entreprises innovantes de la diaspora, leur apporte un soutien financier et technique et aide également les autorités des pays d'origine à soutenir ces jeunes entreprises. Ce programme est mis en œuvre par Expertise France, financé par l'Union européenne et l'Agence française de développement. Au cours de la première phase du projet, **80 entrepreneurs ont été accompagnés dans 6 pays africains** (Algérie, Maroc, Tunisie, Cameroun, Sénégal, Mali) **dont 1/3 de femmes et 300 emplois créés**. La deuxième phase s'est construite autour des réussites de la première phase tout en renforçant les volets relatifs à 1) la diffusion de l'information en direction des entrepreneurs de la diaspora, 2) un parcours d'accompagnement simplifié de co-incubation entre l'Europe et l'Afrique et 3) l'apport en financement d'amorçage.

Des discussions sont en cours pour **étendre ce projet à d'autres pays**, en lien avec la GIZ allemande.

Programme "Building a future - Make it in The Gambia" / Tekki Fii pour la jeunesse gambienne

Le programme "Building a Future : Make it in The Gambia" mis en œuvre par l'Institut Marqués de Valle Flôr (IMVF), l'International Trade Center (ITC) et Enabel, financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE, vise à améliorer le développement économique et les perspectives d'avenir de la jeunesse gambienne, y compris des migrants de retour. Son but est de promouvoir des opportunités d'emploi/projets économiques pour les jeunes dans les zones rurales (secteur agricole), mais également d'apporter une dimension de cohésion sociale en travaillant avec des écoles pour sensibiliser les jeunes sur les possibilités d'entrepreneuriat. Des formations techniques et des sessions de coaching sont dispensées aux jeunes bénéficiaires pendant 6 mois.

• Le rôle des femmes en tant que moteurs du développement et agents de changement

Le transfert de compétences et de connaissances est un des apports majeurs de la diaspora

Cette table ronde a permis de mettre en avant l'importance des femmes en tant qu'agents de changement ayant des besoins spécifiques. Les acteurs de la diaspora sont divers et sont bien plus que des vecteurs financiers (par le biais des transferts de fonds), ils permettent aussi et surtout de **transférer des compétences et des connaissances**. La culture joue un rôle essentiel dans ce transfert de compétences (rôle des femmes dans la société, identité en tant que diaspora, importance des barrières culturelles, etc.)

Selon le témoignage de Bola Bardet, fondatrice de la [start-up de santé « Susu »](#), « **créer mon entreprise a été un vrai parcours du combattant en tant que femme africaine et de surcroît pendant la crise du COVID** ». Bola Bardet a insisté sur le fait que les principaux défis étaient 1) d'ancrer son business localement, 2) d'être accompagnée au démarrage du projet (déduction fiscale, etc.) et 3) de s'imposer dans un écosystème d'hommes et dans le secteur de la santé, plutôt masculin. Elle a conclu avec plusieurs recommandations : 1) obtenir un soutien financier pour se lancer dans la création de son entreprise, 2) créer des fonds spécifiquement dédiés aux femmes entrepreneurs (il en existe peu dans les pays africains anglophones), et 3) se constituer un réseau de partenaires grâce aux nouveaux outils (réseaux sociaux, *personal branding*).

Quelques exemples d'initiatives visant à promouvoir et renforcer le rôle des femmes

Le programme de l'OIM « Connecting, Diaspora for Development (CD4D) »

L'initiative « Connecting Diaspora for Development » est une initiative lancée par l'OIM dont la première phase s'est déroulée de 2016 à 2019. La phase 2 du programme qui se clôturera en juin 2023 soutient le développement de secteurs cibles prioritaires dans certains pays et renforce les capacités des institutions clés grâce à l'engagement d'experts de la diaspora aux Pays-Bas et dans d'autres États membres de l'UE. Grâce à des missions physiques et en ligne, les professionnels de la diaspora résidant aux Pays-Bas ou dans d'autres États membres de l'UE sont mis en relation avec des institutions dans quatre pays cibles : Afghanistan, Irak, Nigeria et Somalie. Dès le début du projet, **plusieurs actions ont été menées pour mobiliser les compétences des femmes issues des diasporas** : 1) intégrer la dimension de genre dans toutes les phases d'un projet, 2) collecter des informations sur les femmes issues de la diaspora (cartographie) et 3) prendre en compte les besoins spécifiques des femmes issues de la diaspora.

Selon Zuhur Mohamed qui compte parmi les ambassadrices de l'initiative CD4D et originaire du Somaliland, « **le transfert de connaissances et de compétences est un des aspects clés de l'apport des diasporas. Si la première génération issue de la diaspora a surtout transféré des fonds à destination de leur pays d'origine, les 2^{ème} et 3^{ème} générations sont très engagées dans le transfert de compétences.** »

Migration et développement : la place des femmes dans les projets de coopération de l'Espagne

L'AECID a souligné que la coopération espagnole cible tout particulièrement les femmes dans ses projets de coopération pour leur faciliter l'accès à la santé, à l'éducation, à la formation et à l'emploi. La coopération espagnole lutte contre les causes profondes de l'émigration, en accordant une attention particulière aux femmes. Selon l'agence de développement espagnole, les femmes ne sont pas que des sujets mais des agents clés de développement et de changement. Leur autonomisation politique et économique peut véritablement transformer les sociétés, comme en témoignent de nombreux exemples de projets de la coopération espagnole.

• **Cérémonie de clôture**

La réunion a été clôturée par M. Antón Leis, Directeur de l'AECID et M. Amadou François Gaye, Directeur Général d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur (DGASE). Dans son discours, Antón Leis a réitéré l'engagement de l'AECID à atteindre, par le biais de la coopération avec les pays partenaires, des conditions de vie décentes, des opportunités d'emploi et de développement afin que les processus migratoires soient ordonnés, sûrs, volontaires et réguliers, et que le respect des droits de l'Homme et de la dignité des migrants soit garanti. Pour y parvenir, il est essentiel de prendre en compte **le rôle des jeunes et des diasporas, mais également de travailler sur l'égalité des sexes**, qui constitue une pierre angulaire de la coopération espagnole au développement sur le continent africain.

M. Amadou François Gaye a souligné que le projet « Gouvernance, Migration et Développement – GMD » mis en œuvre par l'Espagne et la Sénégal a produit des résultats probants et a permis d'opérationnaliser la territorialisation de la politique migratoire au Sénégal dans une approche intégrée. Ce modèle de projet mérite d'être pérennisé et pourrait être dupliqué dans d'autres pays partenaires du Processus de Rabat car **la gouvernance multi-niveaux est au cœur du dialogue euro-africain sur la migration et le développement.**

Analyse de la participation à la réunion*

- L'évènement a attiré un public varié de plus de 100 participants, comprenant non seulement les pays et organisations partenaires, mais également des représentants d'organisations internationales et de la société civile.
- La réunion thématique a bien répondu aux attentes des participants, comme par exemple en apprendre davantage sur l'engagement de la diaspora, le potentiel entrepreneurial des jeunes, et le rôle des femmes dans la migration. De nombreux commentaires ont d'ailleurs souligné la qualité des débats et des discussions, ainsi que celle du choix des modérateurs et des intervenants.
- Les participants ont retenu les points clés suivants : l'importance d'impliquer la diaspora dans les pays d'origine et de destination, notamment en soutenant l'entreprenariat et en facilitant l'accès aux formations ainsi que l'engagement des femmes dans les projets de développement et le rôle de la famille dans le choix de la migration.
- Toutefois, les participants auraient souhaité que plus de temps soit accordé aux questions, aux échanges et aux discussions. En outre, certains participants souhaiteraient que les pays anglophones soient davantage inclus dans le Processus de Rabat, en veillant notamment à ce que le français ne soit pas la langue dominante du Dialogue.
- L'évènement a été largement relayé sur Twitter, avec 56 tweets publiés.

* Cette analyse se fonde sur les réponses fournies par les participants aux formulaires d'évaluation.